

Communiqué de presse 15 janvier 2025

Travaux annuels de régénération des forêts de la Ville de Genève

Comme chaque année à cette saison lorsque les arbres sont en repos végétatif, le Service des espaces verts (SEVE) effectue les travaux indispensables à la régénération des 70 hectares de forêts de la Ville, dont certaines sont très fréquentées par la population. Ces travaux associés au cycle naturel de reproduction des arbres renforcent nos forêts et préservent la sécurité des promeneur-euse-s.

Ces 70 hectares (équivalents à 140 terrains de football) sont situés principalement sur trois sites, aux Bois des Frères, à la Bâtie et au Nant-de-Châtillon. Les travaux se dérouleront de janvier à février. Conformément au "Plan de gestion des forêts de la Ville de Genève", les interventions forestières suivantes sont notamment programmées :

Bois des frères

Des coupes d'éclaircissage sélectives auront lieu afin de favoriser la régénération naturelle de la forêt.

Bois de la Bâtie

L'abattage d'arbres morts et la suppression de chênes touchés par le champignon lignivore collybie (*collybia fusipes*) permettront de sécuriser les chemins. Ces interventions sont réalisées à la suite d'un rapport sanitaire effectué en 2024.

Bois de Châtillon

Une coupe d'éclaircissage sera effectuée le long de la lisière sur une largeur de 10 mètres pour favoriser l'entrée de la lumière et permettre la régénération naturelle de la forêt.

Depuis le milieu du XX^e siècle, la forêt genevoise n'est plus gérée en taillis (méthode traditionnelle) mais en futaie (plus écologique) : les arbres de différentes générations se mélangent, les plus anciens et les plus imposants étant aujourd'hui centenaires. Ces sites sont des refuges pour de nombreuses espèces animales et végétales, contribuant ainsi activement à la biodiversité.

Comme tous les espaces verts de la Ville de Genève, les forêts sont entretenues de façon écologique et sans produits chimiques et disposent du label FSC depuis 2018. Ce label, reconnu au niveau international, garantit que les forêts certifiées sont gérées de manière durable.

Contact pour les médias :

Anne Bonvin Bonfanti

Conseillère de direction en charge de la communication, Département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL)

anne.bonvin-bonfanti@geneve.ch, 022 418 22 43 ou 079 594 14 92